



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 045 ANNEE 2024

Objet de l'appel d'offres	La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SO.N.E.D.E se propose de lancer un appel d'offres pour les travaux de réparation des casses et des fuites et entretien du réseau dans les différentes localités du district Tunis Ville, gouvernorat de Tunis.
Mode de financement	Ce projet est financé par La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.
Consistance de l'appel d'offres	
Lot unique : La réparation de 450 casses sur conduites, la réparation de 500 fuites et entretien du réseau de distribution du district Tunis Ville.	
Montant du cautionnement provisoire (Lot unique)	Quatre mille cinq cent dinars (4 500 DT).
Adresse du lieu de retrait ou prendre connaissance du dossier d'appel d'offres	Exclusivement sur le système d'achat public en ligne TUNEPS sur le site www.tuneps.tn .
Prix du dossier d'appel d'offres	Gratuitement sur système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).
Conditions de participation	Conformément aux dispositions du décret 1039 du 13 mars 2014 tel que modifié par décret 416 du 11 mai 2018, la participation à cet appel d'offres doit obligatoirement se faire à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS sur le site www.tuneps.tn .
Catégories d'agrément et patente exigées aux entreprises	Lot unique : Entreprise générale (VRDO) catégorie (1) 500 MDT ou plus. Ou Pose de canalisation hydraulique (VRD1) catégorie (2) 200MDT ou plus.

Présentation de l'offre	<p>L'offre est constituée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - l'enveloppe renfermant le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce et éventuellement l'acte de groupement (hors ligne). 2- l'offre technique (en ligne). 3- l'offre financière (en ligne). <p>Le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce doivent être placés dans une enveloppe fermée et scellée. Elle doit être envoyée ou déposée directement à la SONEDE.</p> <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire sera rejetée. - Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée. - Toute offre (technique et financière) parvenue hors ligne sera rejetée d'office.
La mention indiquée sur l'enveloppe extérieure	<p>L'enveloppe contenant le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce doit porter la référence de l'appel d'offres, son objet et la mention : « A NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES N° 045/2024 date limite de réception des offres : le mercredi 15 mai 2024 à 09h 00mn ».</p>
L'adresse d'envoi ou de remise directe de l'enveloppe contenant le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce	<p>Bureau d'ordre central de la SONEDE sis à l'avenue Slimène Ben Slimène El Manar II – Tunis 2092 contre récépissé.</p>
Mode d'envoi des offres	<p>Le cautionnement provisoire et l'extrait du registre de commerce doivent être envoyés hors ligne par courrier recommandé ou par rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre centrale de la SONEDE sis à l'avenue Slimène Ben Slimène El Manar II – Tunis 2092 contre récépissé (Annexe R1 du MARG-CCAP), avant la date limite de remise des offres.</p> <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) avant la date limite.</p> <p>Toute offre parvenue hors ligne ne sera pas acceptée et sera rejetée d'office</p>
Date limite de réception des offres	<p>Le mercredi 15 mai 2024 à 09h 00mn.</p>
Date et heure de la séance d'ouverture des plis	<ul style="list-style-type: none"> - Les enveloppes contenant les cautionnements provisoires et les extraits originaux du registre de commerce et les actes de groupements parvenue hors ligne à la date limite et les offres techniques et financières parvenues en ligne seront ouvertes simultanément en séance publique le mercredi 15 mai 2024 à partir de 10h 30mn (heure locale) et aura lieu à la salle de réunion n°215, 2^{ème} étage au siège de la SONEDE sis à l'avenue Slimène Ben Slimène 2092 El Manar II, Tunis– Tunisie. - Le soumissionnaire ou son représentant (deux personnes au maximum) doivent présenter l'accusé de réception en cas de remise direct de l'offre au bureau d'ordre central de la SONEDE- El Manar - Les personnes présentes à la séance d'ouverture des plis doivent être munies d'une procuration et la carte d'identité nationale. - En cas de représentation d'une société ou d'une entreprise. Et en cas de présence du gérant ou du propriétaire de l'entreprise il doit présenter une copie de registre du commerce ou le statut ou une copie de la publication dans le journal officiel (JORT). -Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent <u>se présenter 15 mn avant l'heure de la séance d'ouverture des plis.</u>
Validité des offres	<p>120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.</p>
TRES IMPORTANT	<p>Les agréments exigés sont indiqués dans le présent avis et dans le CCAP (conditions de participation) puisque TUNEPS ne permet pas la prise en charge de tous les agréments ou l'ajout du terme « ou plus ».</p>